

# Un avenir sujet aux débats politiques

Alexandre COUCAUD, Thomas DAILLIEZ, Enguerrand DUCOURTIL, Antoine DUTEIL,  
Gabin MIGUEL, Benoît POUZOULET, Maximilien ROQUETTE (*rapporteur*),  
Margaux SCIANDRA et Leopold SIGNORINO

Étudiants des masters « Armée, guerre et sécurité » (Sorbonne Université, ex-Paris IV), « Relations internationales » (Paris II-Sorbonne Université), « Dynamique des systèmes internationaux » (Sorbonne Université).

L'adoption d'un projet politique communément appelé « Europe de la défense » visant à mettre en place une véritable organisation de défense commune et propre à l'UE, trace son chemin depuis 2016, tout ceci dans le cadre d'une politique étrangère décidée conjointement et dont le volet défense en serait une composante au même titre que la diplomatie <sup>(1)</sup>. L'Europe de la défense qui se traduit par la Politique de sécurité et de défense commune (PSDC) est relancé sur une volonté de la renforcer et de poursuivre les efforts adoptés lors du Traité de Lisbonne en 2008, jusqu'ici ralentis en raison de la crise économique. C'est par l'initiative du président Emmanuel Macron, que la France propose, non pas de créer véritablement une armée européenne mais d'accroître l'autonomie stratégique de l'UE en matière de défense <sup>(2)</sup>.

Dans l'optique de réformer et d'avancer vers une PSDC renforcée, certains États-membres ont déjà affiché leur position. L'impulsion franco-allemande est à l'origine de la relance du débat autour de l'Europe de la Défense. À l'Est de l'Union, la Pologne, tout en rappelant sa position rapprochée avec l'Otan, est entrée, fin 2017, non sans quelques réticences, dans la CSP. Le gouvernement polonais entend conditionner son soutien à l'absence de distinction entre les missions de l'UE et celles de l'Otan <sup>(3)</sup>. La Belgique et l'Espagne se sont engagées à accentuer leurs efforts afin de poursuivre la construction d'une culture militaire commune et de participer à l'élaboration d'une autonomie stratégique européenne afin de mieux répondre aux crises auxquelles est confrontée l'UE <sup>(4)</sup>. Le cas du Royaume-Uni demeure actuellement en suspens : en dépit du *Brexit*, les Britanniques désirent maintenir leur participation à la PSDC. Arnaud DANJEAN, député européen du PPE (Parti populaire européen) et des

(1) GUIGOU Élisabeth et ROUILLARD Gwendal, *Les industries européennes de défense*, Fondation Jean Jaurès, 30 mai 2017 (<https://jean-jaures.org/nos-productions/les-industries-europeennes-de-defense>).

(2) « La Politique de sécurité et de défense commune », *Tout l'Europe.eu*, 7 décembre 2018 ([www.touteleurope.eu/actualite/la-politique-de-securite-et-de-defense-commune-psdc.html](http://www.touteleurope.eu/actualite/la-politique-de-securite-et-de-defense-commune-psdc.html)).

(3) GROS-VERHEYDE Nicolas, « La Pologne peut-elle faire partie du noyau dur de la défense européenne ? », *Bruxelles2*, 20 novembre 2017 ([www.bruxelles2.eu/2017/11/20/la-pologne-peut-elle-faire-partie-du-noyau-dur-europeen/](http://www.bruxelles2.eu/2017/11/20/la-pologne-peut-elle-faire-partie-du-noyau-dur-europeen/)).

(4) BAUER Anne, « Défense : à défaut d'armée européenne, Paris mise sur les bonnes volontés », *Les Échos*, 7 novembre 2018 ([www.lesechos.fr/](http://www.lesechos.fr/)).

## Un avenir sujet aux débats politiques

Républicains, a jugé utopique la création d'une armée européenne, lui préférant un renforcement de la PSDC, prônant une vision d'« euroréalisme »<sup>(5)</sup>. Entre l'ambition d'un fédéralisme militaire, et la volonté de se doter d'un outil de puissance en grande partie partagé, les dissensions se multiplient entre les États européens.

### Les institutions européennes en matière de défense et de sécurité

Les avancées en matière de défense et de sécurité au cours de l'année 2018-2019 s'articulent autour de l'adoption de la CSP ; la mise en place du Fonds européen de défense (FED) ; la création d'un QG européen pour la capacité militaire de planification et de conduite des opérations de crises ; la réforme de Frontex par la création d'un corps de gardes-frontières et garde-côtes ; le financement commun de certaines capacités autour de *Battlegroups* ; la mise en place d'un Examen annuel coordonnée en matière de défense (EACD) ; et enfin, la banalisation de la notion d'autonomie stratégique dans les textes européens<sup>(6)</sup>.

La relation avec l'Otan constitue l'un des points de crispation les plus difficiles à aborder entre les États-membres. Le débat autour de cette relation est complexe face à la solidarité manifestée des États européens en faveur de l'Otan. Emmanuel Macron avait réaffirmé que le rôle de l'Europe de la défense n'était pas de dupliquer ou de concurrencer l'organisation, mais avant tout de réunir les conditions de l'autonomie stratégique politique de l'Union<sup>(7)</sup>. La ligne de la PSDC est de parvenir à une forme de complémentarité dans les missions et les objectifs partagés et d'aboutir à une collaboration renforcée avec l'Otan. Un autre dilemme se pose avec les négociations toujours en cours sur le *Brexit*.

L'Europe de la défense demeure ancrée dans un cadre atlantique. Certains dirigeants politiques craignent que cette force ne viennent éclipser le projet de défense européenne. Le croisement des Groupements tactiques de l'Union européenne (GTUE)<sup>(8)</sup> et de la Force de réaction de l'Otan (*NRF*) s'avère compliqué pour les membres de l'Otan, car si l'UE lance une opération, il est possible que son commandement soit remis à l'Otan. De fait, si un commandement conjoint des opérations devait voir le jour, son autonomie se heurterait à une double résistance. Premièrement, il y a fort à parier que les pays membres à la fois de l'Otan et de l'UE en fourniraient le gros des rangs, ce qui, en l'absence de changement institutionnel, ferait basculer l'initiative dans le giron de l'Alliance. Deuxièmement, les dissensions politiques, les divergences de normes et les cultures militaires distinctes entre les États-membres la rendraient plus difficilement mobilisable que ne le sont les forces de l'Otan.

(5) DEMORAND Nicolas et SALAMÉ Léa, « Arnaud DANJEAN, candidat LR aux européennes : "Nous voulons que l'Europe respecte l'identité des nations" », *France Inter*, 6 février 2019 ([www.franceinter.fr/](http://www.franceinter.fr/)).

(6) GNESOTTO Nicole, « Défense européenne : une relance et quelques nuances », Institut Delors, 8 mars 2018 (<http://institutdelors.eu/publications/defense-europeenne-relance-quelques-nuances/>).

(7) MACRON Emmanuel, « Initiative pour l'Europe - Discours pour une Europe souveraine, unie, démocratique », La Sorbonne, 27 septembre 2017 ([www.elysee.fr/](http://www.elysee.fr/)).

(8) Groupe qui se compose d'unités militaires venant de plusieurs pays et est composé d'un effectif de 1 500 hommes mobilisables en 10 jours que l'UE peut décider de déployer pour une période de 30 à 120 jours.

## Les propositions européennes pour la création de forces dédiées

### *Propositions françaises du gouvernement et de l'opposition*

À l'occasion du 11 novembre, le Président français avait appelé à la création d'une armée européenne. Il s'agissait « de mettre en place un Quartier général européen permanent chargé d'assurer une planification et un contrôle des opérations de défense européenne, en lien étroit avec les centres de commandement nationaux et l'Otan », et de créer « une coopération spécifique entre les États-membres qui souhaitent avancer ensemble sur les questions de défense sans attendre la participation de tous les pays de l'UE »<sup>(9)</sup>. Ces initiatives n'ont pas encore été tirées au clair : les projets comme l'Initiative européenne d'intervention (IEI), rappelée par le Président français le 5 mars à la Sorbonne, visent pour l'instant au « partage des travaux d'anticipation, des habitudes de planification, d'expérience des opérations ainsi que des déploiements communs avec nos principaux partenaires »<sup>(10)</sup>, sans qu'il soit dans un premier temps question de mettre en commun des forces sous un drapeau européen.

Peu de partis politiques proposent une force d'intervention. En France, l'UDI ne l'évoque pas<sup>(11)</sup>. Peu de chose a été dit au sein du parti Les Républicains. Le Rassemblement national n'a pas évoqué de projets visant à créer des forces dédiées. Pour la France insoumise, il s'agit de « refuser l'Europe de la défense, à plus forte raison soumise à l'Otan et tournée contre la Russie, relancer les négociations, gelées depuis 2008, pour le renouvellement du partenariat stratégique avec la Russie, sur la base de la coopération, du dialogue et de la sécurité commune »<sup>(12)</sup>. Le Parti socialiste semble également s'être peu saisi du sujet.

Le seul parti d'opposition à évoquer la création d'une armée européenne avec des forces dédiées est le parti Europe Écologie Les Verts. Selon leur programme, « dans l'incertitude géopolitique actuelle, l'UE doit pouvoir être représentée en tant que telle au sein du Conseil de sécurité, se doter d'une armée commune autonome de l'Otan, en commençant par la coordination interarmées puis *via* la construction d'un corps permanent de quelques centaines d'éléments immédiatement opérationnels pour des opérations internationales de prévention des conflits, de maintien de la paix ou de défense des écosystèmes (lutte contre le grand braconnage, la pêche illégale à grande échelle, les violations des parcs naturels dont les États ne parviennent pas à assurer la sécurité). »<sup>(13)</sup>. La « recréation d'un corps d'armée européen dans un premier temps pour des missions humanitaires ou de défense des écosystèmes, dans un second temps pour une véritable défense commune » est évoquée plus loin<sup>(14)</sup>.

(9) LA RÉPUBLIQUE EN MARCHÉ, « Le programme d'Emmanuel Macron pour l'Europe. Une Europe qui protège les Européens » (<https://en-marche.fr/emmanuel-macron/le-programme/europe>).

(10) « Point d'étape de l'initiative de la Sorbonne », Élysée, 5 mars 2019 ([www.elysee.fr/emmanuel-macron/2019/03/05/point-etape-initiative-de-la-sorbonne](http://www.elysee.fr/emmanuel-macron/2019/03/05/point-etape-initiative-de-la-sorbonne)).

(11) UNION DES DÉMOCRATES ET INDÉPENDANTS, « Une Europe puissance » (<http://parti-udi.fr/une-europe-puissance/>).

(12) LA FRANCE INSOUMISE, « 4.3. Non à l'Europe de la guerre, construire la paix » in *L'Avenir en commun, en Europe aussi !*, 28 novembre 2018 (<https://lafranceinsoumise.fr/actualites/elections-europeennes/lavenir-en-commun-en-europe-aussi/>).

(13) EUROPE ÉCOLOGIE LES VERTS, *Pour une refondation de l'Union européenne*, 20 septembre 2018, 29 pages (<https://eelv.fr/pour-une-refondation-de-lunion-europeenne/>).

(14) *Ibid.*

## Un avenir sujet aux débats politiques

### Les propositions des autres pays d'Europe

Les officiels néerlandais se sont exprimés sur le projet porté par le président Macron et la chancelière Merkel. Le Premier ministre Mark RUTTE a déclaré que l'idée de créer une armée européenne allait beaucoup trop loin <sup>(15)</sup>. « *NATO is and remains the cornerstone of our defence policy* » <sup>(16)</sup> a-t-il ajouté. Les Pays-Bas restent néanmoins membres de l'IEI afin de développer une culture stratégique commune. Leur position est pourtant curieuse quand on sait qu'ils ont poussé la coopération notamment avec l'Allemagne jusqu'à intégration de certaines unités. Plusieurs de leurs unités sont ainsi sous commandement allemand : c'est le cas du *Panzerbataillon 414*, intégré à la 43<sup>e</sup> Brigade mécanisée <sup>(17)</sup>. On observe aussi que la Roumanie a intégré la 81<sup>e</sup> Brigade mécanisée dans la *Schnelle Kräfte* <sup>(18)</sup> et que la République tchèque coopère en plaçant la 4<sup>e</sup> Brigade de déploiement rapide dans la 10<sup>e</sup> Division blindée allemande <sup>(19)</sup>.

Aux yeux du gouvernement italien, l'initiative du président Macron traduit une volonté de diriger la défense européenne depuis Paris. Si l'Italie a participé à l'élaboration du projet de l'IEI, elle a décidé de ne pas s'y joindre. La rivalité actuelle entre les gouvernements de Giuseppe Conte et d'Édouard Philippe rend peu probable l'adhésion de l'Italie au projet actuel ou à un quelconque projet d'armée européenne, tout du moins s'il est porté par la France <sup>(20)</sup>.

La position britannique semble assez claire, le ministre de la Défense britannique Gavin Williamson ayant déclaré aux Communes en novembre dernier que : « *Let's make it absolutely clear: Britain is not going to be participating in a European army.* ». Il a ajouté « *The cornerstone of our defence in the United Kingdom on continental Europe and the North Atlantic is the North Atlantic Treaty Organisation and not the European Union.* » <sup>(21)</sup>. Si la Grande-Bretagne est membre de l'IEI, il est clair qu'elle ne rejoindra pas une armée européenne indépendante de l'Otan.

La Pologne ne souhaite pas non plus instituer une armée européenne indépendante de l'Otan. Son ministre des Affaires étrangères Jacek CZAPUTOWICZ était présent le 15 février 2019 à la Munich Security Conference et déclarait à propos de « *The Future of Defence Cooperation: Joining Forces?* » qu'il s'agissait d'œuvrer en synergie avec l'Otan. La Pologne a besoin de la présence américaine a-t-il fini par ajouter <sup>(22)</sup>.

(15) « Rutte schiet idee van Europees leger af », *De Telegraaf*, 16 novembre 2018 ([www.telegraaf.nl/nieuws/2809297/rutte-schiet-idee-van-europees-leger-af](http://www.telegraaf.nl/nieuws/2809297/rutte-schiet-idee-van-europees-leger-af)).

(16) STERLING Toby et POMEROY Robin, « Dutch PM Rutte: NATO remains cornerstone of European defence », *Reuters*, 16 novembre 2018 (<https://uk.reuters.com/article/uk-netherlands-nato/dutch-pm-rutte-nato-remains-cornerstone-of-european-defence-idUKKCN1N1L1RF>).

(17) LAGNEAU Laurent, « Les Pays-Bas disent préférer l'Otan à une "armée européenne" », *Zone militaire-Opex 360*, 17 novembre 2018 ([www.opex360.com/2018/11/17/les-pays-bas-disent-preferer-lotan-a-une-armee-europeenne/](http://www.opex360.com/2018/11/17/les-pays-bas-disent-preferer-lotan-a-une-armee-europeenne/)).

(18) OTAN, « L'Allemagne, la Roumanie et la République tchèque renforcent leurs liens dans le domaine de la défense », mis à jour le 16 février 2017 ([www.nato.int/cps/en/natohq/news\\_141113.htm?selectedLocale=fr](http://www.nato.int/cps/en/natohq/news_141113.htm?selectedLocale=fr)).

(19) *Ibid.*

(20) Vita Lorenzo, « Lo schiaffo dell'Italia a Macron. Non partecipa al suo esercito europeo », *Gli Occhi della Guerra*, 10 novembre 2018 ([www.occhidellaguerra.it/italia-macron-esercito-europeo/](http://www.occhidellaguerra.it/italia-macron-esercito-europeo/)).

(21) « "Britain is not going to be participating in a European Army", says Defence Secretary », *Forces Network*, 26 novembre 2018 ([www.forces.net/news/britain-not-going-be-participating-european-army-says-defence-secretary](http://www.forces.net/news/britain-not-going-be-participating-european-army-says-defence-secretary)).

(22) « Panel Discussion "The Future of Defence Cooperation: Joining Forces?" », Munich Security Conference 2019, 15 février 2019 ([www.securityconference.de/](http://www.securityconference.de/)).

Le président Andrzej DUDA, quant à lui, s'est exprimé le 12 mars 2019 (date du 20<sup>e</sup> anniversaire d'entrée dans l'Otan) sur la situation des forces armées polonaises. Il a mis en avant la coopération entre les différentes armées européennes au sein de l'*Eurocorps* et a affirmé espérer voir un jour la Pologne devenir une Nation cadre de cette institution, et cela alors même qu'elle s'en était retiré courant 2017. Il a aussi évoqué que le développement des capacités de défense en Europe ne devrait pas se faire en concurrence avec celles de l'Otan <sup>(23)</sup>. Des discussions entre le Président polonais et le Président américain sur la création d'une base militaire américaine en Pologne ont été récemment engagées <sup>(24)</sup>.

On voit donc que les partis en lice se prononcent en réalité assez peu sur l'organisation d'une véritable Europe de la défense, et encore moins sur les opérations militaires décidées et exécutées sous couvert de l'UE.

### Les projets des autres acteurs européens de la défense

La crainte d'un retour à la guerre en Europe plus particulièrement dans la zone où s'étend l'Union européenne est assez vive. En effet, depuis l'annexion de la Crimée en 2014 par la Russie, les relations entre cette dernière et l'UE se sont gravement détériorées. De plus, l'inquiétude des États baltes d'un conflit ouvert avec la Russie combinée aux cyberattaques menées par cette dernière notamment aux Pays-Bas, pose la question d'une coopération commune en matière de défense. Néanmoins, nous pouvons observer que le contexte politique est délicat. Les divergences politiques entre certains États européens et la question du *Brexit* au Royaume-Uni rendent la tâche compliquée. Il va être intéressant de voir le point de vue des États que sont la Pologne et l'Allemagne dans le cadre de la défense européenne en raison de leur place différente au sein de l'UE, que cela soit géographiquement ou politiquement.

D'un point de vue économique et matériel, les autorités polonaises achètent exclusivement du matériel militaire américain <sup>(25)</sup> ce qui a notamment entraîné des tensions avec la France en 2016 lors de l'annulation d'une commande de 50 hélicoptères Airbus <sup>(26)</sup>. Néanmoins, la Pologne participe à des missions militaires dans le cadre de l'UE comme la force européenne *Althea* en Bosnie-Herzégovine <sup>(27)</sup> ou encore dans l'*EUNAVFOR Sophia* <sup>(28)</sup> en Méditerranée pour lutter contre les trafiquants et passeurs de migrants. Elle va aussi retourner au Liban dans le cadre de la *Force intérimaire des Nations unies au Liban*, la *Finul* <sup>(29)</sup>.

(23) « Le président Duda s'exprime sur la situation des forces armées », *Le Petit Journal.com*, Varsovie, 11 mars 2019 (<https://lepetitjournal.com/varsovie/le-president-duda-sexprime-sur-la-situation-des-forces-armees-252116>).

(24) M.C. avec *AFP*, « La Pologne serait prête à payer 2 milliards de dollars pour une base américaine, qui pourrait s'appeler "Fort Trump" », *20 Minutes*, 19 septembre 2018 ([www.20minutes.fr/](http://www.20minutes.fr/)).

(25) ZABOROWSKI Marcin, « La Pologne et l'intégration de la défense européenne », Conseil européen des relations internationales, 25 janvier 2018 ([www.ecfr.eu/paris/publi/la\\_pologne\\_et\\_lintegration\\_de\\_la\\_defense\\_europeenne](http://www.ecfr.eu/paris/publi/la_pologne_et_lintegration_de_la_defense_europeenne)).

(26) *Ibid.*

(27) UNION EUROPÉENNE, *Opération militaire de l'UE en Bosnie-Herzégovine (Opération EUFOR Althea)*, avril 2010 ([www.europarl.europa.eu/](http://www.europarl.europa.eu/)).

(28) *Ibid.*

(29) SOLOCH Paweł, « La défense européenne et le lien transatlantique – la perspective de la Pologne », *L'Opinion*, 15 février 2019 ([www.lopinion.fr/](http://www.lopinion.fr/)).

## Un avenir sujet aux débats politiques

En Allemagne, si la chancelière Angela Merkel a proposé au Parlement européen la création d'une « véritable armée européenne »<sup>(30)</sup>, la ministre de la Défense, Ursula von der Leyen (CDU) a utilisé un autre terme dans sa réponse, à savoir l'« armée des Européens »<sup>(31)</sup>. Armée européenne ou Armée des Européens ? Le gouvernement fédéral a depuis clarifié ses positions. En effet, « le concept de l'Armée européenne est aux yeux du gouvernement fédéral le symbole de la revendication politique d'une intégration européenne progressive dans le domaine de la sécurité et de la défense et devrait soutenir la mise en œuvre des objectifs stratégiques du gouvernement fédéral dans le domaine de la sécurité et de la défense de l'Europe »<sup>(32)</sup>. Il est donc clair que la Chancelière appelle bien plus à un approfondissement de la coopération entre les États européens qu'à la mise en place d'une véritable armée européenne avec des forces dédiées. Cette prise de position a suscité des réactions au sein du parti allemand *FDP* (*Fraktion der Freien Demokraten*) – membre du parti européen « Alliance des démocrates et des libéraux pour l'Europe », où se trouve aussi La République en Marche. À l'unisson, le parti a pris position « pour la mise en place d'une armée européenne sous commandement conjoint et contrôle parlementaire »<sup>(33)</sup>.

État disposant d'une industrie développée et d'un poids important au niveau politique au sein de l'UE mais aussi membre de l'Otan, l'Allemagne a malgré tout des difficultés sur le plan militaire, ce qui est assez contraignant dans le cadre d'une Europe de la défense. L'état de la *Bundeswehr*, l'Armée fédérale allemande, est inquiétant ; le commissaire parlementaire aux forces armées Hans-Peter BARTELS du *SPD* (Parti social-démocrate) a mentionné dans son rapport<sup>(34)</sup> publié en février 2019 que l'armée allemande est dans une « situation extrêmement tendue »<sup>(35)</sup> et parlait d'une « misère d'équipement » en 2018. Fin 2017, la situation alarmante avait été déjà mise en avant : 95 chars de combat *Leopard 2* étaient opérationnels sur 244<sup>(36)</sup> ; aucun des 6 sous-marins de la *Deutsche Marine* n'était en état de fonctionner<sup>(37)</sup>. L'Allemagne consacre 1,2 % de son PIB pour sa défense<sup>(38)</sup>, avec une légère augmentation de 0,3 % afin d'atteindre le chiffre fixé par le ministère de la Défense à 1,5 % en 2021<sup>(39)</sup>.

En matière de défense européenne commune, l'Allemagne coopère avec ses partenaires européens. Tout d'abord, elle est un membre du Corps de réaction rapide européen, l'*Eurocorps*. Avec la France, elle est en partenariat depuis 1989 dans le cadre

(30) JUNGHOLT Thorsten, « “Echte europäische Armee” – nur eine merkelsche Worthülse », *Welt*, 3 mars 2019 ([www.welt.de/](http://www.welt.de/)).

(31) *Ibid.*

(32) *Ibid.*

(33) *Ibid.*

(34) DEUTSCHER BUNDESTAG, *Unterrichtung durch den Wehrbeauftragten*, 20 février 2018, 120 pages (<http://dip21.bundestag.de/dip21/btd/19/007/1900700.pdf>).

(35) HOUËDÉ Pauline, « L'armée allemande face à son sous-équipement », *Les Échos*, 5 avril 2018 ([www.lesechos.fr/05/04/2018/lesechos.fr/0301525548462\\_1-armee-allemande-face-a-son-sous-equipement.htm](http://www.lesechos.fr/05/04/2018/lesechos.fr/0301525548462_1-armee-allemande-face-a-son-sous-equipement.htm)).

(36) *Ibid.*

(37) AFP, « Un rapport juge l'état de l'armée allemande préoccupant », *Le Point*, 20 février 2018 ([www.lepoint.fr/monde/un-rapport-juge-l-etat-de-l-armee-allemande-preoccupant-20-02-2018-2196412\\_24.php](http://www.lepoint.fr/monde/un-rapport-juge-l-etat-de-l-armee-allemande-preoccupant-20-02-2018-2196412_24.php)).

(38) *Ibid.*

(39) *Ibid.*

de la Brigade franco-allemande (*Deutsch-französische brigade*)<sup>(40)</sup>. Cette dernière fait partie de l'*Eurocorps* et participe aussi aux missions de l'Otan. Dans le cadre de l'UE, des éléments allemands de la BFA interviennent au Mali dans la *Mission de formation de l'Union européenne au Mali*<sup>(41)</sup>.

L'Allemagne participe à d'autres opérations militaires de l'UE comme l'*EUNAVFOR Sophia* en Méditerranée malgré le retrait d'une frégate<sup>(42)</sup> et la suspension de sa composante navale, la mission *Atalanta* dans la Corne de l'Afrique<sup>(43)</sup> ou encore la mission de formation de l'UE, l'*EUTM Somalia* qui a pour objectif de former l'armée somalienne<sup>(44)</sup>.

Le cas de l'Allemagne montre toute la contradiction de Berlin en matière de défense européenne. Sur la scène politique, elle affiche clairement son ambition d'être un *leader* de la défense tout en incitant les autres membres de l'Union à y coopérer. Elle est engagée principalement sur des missions de formation militaire sous mandat de l'UE, notamment en Afrique. Néanmoins, les restrictions budgétaires, le faible pourcentage du PIB pour la Défense ainsi que l'état matériel et humain de l'armée allemande sont en contradiction avec ses ambitions<sup>(45)</sup>.

## Les prévisions des instituts de réflexion

À l'heure actuelle, plusieurs constats peuvent être faits sur l'état de la coopération au sein de l'Union. Une première remarque soulève la place mineure accordée aux questions de défense dans les débats sur l'Europe : Arnaud DANJEAN parle ainsi d'une sorte de polarisation entre « pacifisme intégral » et « souverainisme intégral » qui verrouillerait tout avancée en la matière<sup>(46)</sup>. Il est clair que mener à bien des vraies opérations conjointes entre pays membres de l'UE nécessitera de dépasser cette opposition de principes. Les obstacles de forme à l'organisation de ce genre de missions sont également d'ordre quantitatif. On ne peut pas organiser et mener sur le terrain des opérations extérieures à l'échelle des 27, ce d'autant plus que plusieurs États-membres ont inscrit le principe de neutralité dans leur constitution : Autriche, Chypre, Malte, Irlande ou Suède<sup>(47)</sup>.

(40) ARMÉE DE TERRE, « Présentation de la Brigade franco-allemande », 18 octobre 2018

([www.defense.gouv.fr/terre/l-armee-de-terre/le-niveau-divisionnaire/1re-division/brigade-franco-allemande](http://www.defense.gouv.fr/terre/l-armee-de-terre/le-niveau-divisionnaire/1re-division/brigade-franco-allemande)).

(41) MERCHET Jean-Dominique, « La Brigade franco-allemande part au Mali... mais chacun de son côté », *L'Opinion*, 28 janvier 2018 ([www.lopinion.fr/blog/secret-defense/brigade-franco-allemande-part-mali-chacun-cote-142355](http://www.lopinion.fr/blog/secret-defense/brigade-franco-allemande-part-mali-chacun-cote-142355)).

(42) *Le Figaro* avec AFP, « Migrants : la mission *Sophia* de l'UE continue, l'Italien Salvini demande sa fin », *Le Figaro*, 23 janvier 2019 ([www.lefigaro.fr/](http://www.lefigaro.fr/)).

(43) ÉTAT-MAJOR DES ARMÉES, « Opération *EU NAVFOR Somalie/Atalante* », 1<sup>er</sup> avril 2014 ([www.defense.gouv.fr/](http://www.defense.gouv.fr/)).

(44) ALLEMAGNE DIPLOMATIE, « Prolongation de la mission de la *Bundeswehr* en Somalie », 23 février 2017 (<https://allemagne.diplo.de/frdz-fr/espace-afrique/politique/2017-02-23-mandat-somalie-pm/1255772>).

(45) CABIROL Michel, « La France et l'Allemagne se disputent le *leadership* de la défense de l'Europe<sup>(2/3)</sup> », *La Tribune*, 6 novembre 2018 ([www.latribune.fr/](http://www.latribune.fr/)).

(46) GIULIANI Jean-Dominique, DANJEAN Arnaud, GROSSETÊTE Françoise et TARDY Thierry, « Défense, le réveil de l'Europe », *Question d'Europe* n° 474, Fondation Robert Schuman, 22 mai 2018, 30 pages ([www.robert-schuman.eu/fr/doc/questions-d-europe/qe-474-fr.pdf](http://www.robert-schuman.eu/fr/doc/questions-d-europe/qe-474-fr.pdf)).

(47) *Ibid.*

## Un avenir sujet aux débats politiques

La difficulté d'une vraie coopération opérationnelle réside essentiellement dans le fait que la conduite d'opérations est un terme avant lequel plusieurs éléments doivent être clairement définis, ce qui n'a pas été accompli. Au fond, seule la France s'intéresse à une avancée dans les opérations conjointes, à l'échelle d'un théâtre d'opération, comme le prouve l'Initiative européenne d'intervention (IEI), qui est avant tout celle du président français, Emmanuel Macron, lancée le 25 juin 2018 <sup>(48)</sup>. Le gouvernement français a ainsi mis l'accent sur les notions « culture stratégique commune » et « d'interopérabilité », deux éléments sans lesquels il semble difficile de planifier et de mener une opération à plusieurs <sup>(49)</sup>. Actuellement, c'est surtout dans le mécanisme de financement des missions que l'avancée la plus conséquente a été faite, avec la création du FED <sup>(50)</sup>.

Concernant les missions assumées aujourd'hui par l'UE, deux remarques s'imposent. Tout d'abord, il apparaît que ces missions sont majoritairement civiles (11 contre seulement 6 missions militaires). Le civil est un domaine dans lequel la coopération semble plus simple et davantage dans les habitudes des pays membres. En outre, l'avenir du mandat de certaines missions militaires reste incertain <sup>(51)</sup>. L'exemple le plus parlant est sans doute celui de l'opération *EUNAVFOR Med/Sophia*, destinée à lutter contre les réseaux de passeurs en Méditerranée : la participation belge a été interrompue à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2019 <sup>(52)</sup>, le retrait des navires allemands a été annoncé le 22 janvier <sup>(53)</sup>. Avec la fin de la participation d'une frégate française à la mi-mars, l'Italie est quasiment seule à assurer une présence navale sur le théâtre d'opération <sup>(54)</sup>. Or son mandat devait s'achever au 31 mars <sup>(55)</sup>, avant d'être finalement réduit aux seuls renseignements aériens. Sans unité de vue politique à l'origine, on voit difficilement comment il pourrait être envisageable de planifier et de mener conjointement des missions militaires, même à l'échelle de quelques pays membres.

En somme, l'avenir de l'Europe de la défense en matière opérationnelle semble dépasser le cadre des seuls États-membres de l'UE. Même après le *Brexit*, exclure le Royaume-Uni de cette Europe de la défense serait une erreur <sup>(56)</sup>. La coopération militaire franco-britannique lancée notamment avec le Traité de Lancaster House, ne

(48) DIRECTION GÉNÉRALE DES RELATIONS INTERNATIONALES ET DE LA STRATÉGIE (DGRIS), « L'Initiative européenne d'intervention », mis à jour le 26 février 2019 ([www.defense.gouv.fr/](http://www.defense.gouv.fr/)).

(49) Synthèse du projet de Loi de programmation militaire 2019-2025, mis à jour le 16 février 2019 ([www.defense.gouv.fr/content/download/523152/8769295/file/LPM%202019-2025%20-%20Synth%C3%A8se.pdf](http://www.defense.gouv.fr/content/download/523152/8769295/file/LPM%202019-2025%20-%20Synth%C3%A8se.pdf)).

(50) GROS-VERHEYDE Nicolas, « Union européenne de défense : ce qui avance, ce qui bloque », *Bruxelles2*, 19 novembre 2018 ([www.bruxelles2.eu/2018/11/19/union-europeenne-de-defense-on-avance/](http://www.bruxelles2.eu/2018/11/19/union-europeenne-de-defense-on-avance/)).

(51) GROS-VERHEYDE Nicolas, « Opération *Sophia*, *EUBAM Rafab* et *Libya*... L'UE doit apprendre à fermer des missions devenues inutiles », *Bruxelles2*, 1<sup>er</sup> mars 2019 ([www.bruxelles2.eu/](http://www.bruxelles2.eu/)).

(52) GROS-VERHEYDE Nicolas, « La Belgique pourrait cesser toute contribution à l'opération *Sophia* en 2019 », *Bruxelles2*, 3 octobre 2019 ([www.bruxelles2.eu/](http://www.bruxelles2.eu/)).

(53) GROS-VERHEYDE Nicolas, « L'Allemagne se retire de l'opération *Sophia* », *Bruxelles2*, 22 janvier 2019 ([www.bruxelles2.eu/2019/01/22/lallemagne-se-retire-de-loperation-sophia/](http://www.bruxelles2.eu/2019/01/22/lallemagne-se-retire-de-loperation-sophia/)).

(54) GROS-VERHEYDE Nicolas, « Le Jacobet quitte la zone d'opération. L'avenir de *Sophia* toujours en pointillé », *Bruxelles2*, 14 mars 2019 ([www.bruxelles2.eu/2019/03/14/le-jacobet-quitte-la-zone-doperation/](http://www.bruxelles2.eu/2019/03/14/le-jacobet-quitte-la-zone-doperation/)).

(55) GROS-VERHEYDE Nicolas avec HUBAUT Léonor, « Douze jours avant le clap de fin pour l'opération *Sophia* et toujours rien », *Bruxelles2*, 18 mars 2019 ([www.bruxelles2.eu/2019/03/18/douze-jours-avant-le-clap-de-fin/](http://www.bruxelles2.eu/2019/03/18/douze-jours-avant-le-clap-de-fin/)).

(56) CAZENEUVE Bernard et Lord Robertson (dir), *Partenariat franco-britannique : améliorer notre coopération*, Institut Montaigne, novembre 2018 ([www.institutmontaigne.org/](http://www.institutmontaigne.org/)).



Un avenir  
sujet aux débats politiques

devrait d'ailleurs pas être interrompue <sup>(57)</sup>. L'intérêt de garder une place aux Britanniques dans l'éventualité d'opérations conjointes est souligné par le projet de Force expéditionnaire commune (*CJEF*) – évoqué plus en détail dans le chantier n° 3 – et qui devrait être complètement opérationnel pour 2020. Cela dit, toutes les missions de l'UE sous commandement britannique sont déjà passées sous le commandement d'autres pays membres <sup>(58)</sup>. Au-delà, la grande question qui reste en suspens à propos des missions de l'UE est le rapport à établir avec l'Otan. Certaines missions actuelles sont en fait une sorte de dédoublement d'opérations plus larges de l'Otan : c'est le cas de l'opération *Sophia*, avec *Sea Guardian* en Méditerranée, ou de *EUNAVFOR Atalanta* avec *Ocean Shield*, au large de la Corne de l'Afrique.

\*

\*\*

L'Europe de la défense ne pourrait être rendue opérationnelle que par des choix politiques. Inclure l'intégralité des pays membres, comme le prône l'Allemagne, reviendrait à limiter les coopérations à l'aspect financier et industriel <sup>(60)</sup>. L'articulation avec l'Otan reste une nécessité, l'idéal étant de rendre une Europe militairement opérationnelle complémentaire de l'Otan. ♦

---

(57) « Sommet franco-britannique 2018 » (communiqué de presse), Académie royale de Sandhurst, 18 janvier 2018 ([www.diplomatie.gouv.fr/IMG/pdf/18.01\\_-\\_communiqu\\_e\\_sommet\\_franco-britannique\\_cle85b2fa.pdf](http://www.diplomatie.gouv.fr/IMG/pdf/18.01_-_communiqu_e_sommet_franco-britannique_cle85b2fa.pdf)).

(58) GROS-VERHEYDE Nicolas, « Le *Brexit* déjà en marche dans la politique européenne de défense », *Bruxelles2*, 28 janvier 2018 ([www.bruxelles2.eu/2019/01/28/le-brexit-deja-en-marche-pour-la-defense/](http://www.bruxelles2.eu/2019/01/28/le-brexit-deja-en-marche-pour-la-defense/)).

(59) KUNZ Barbara, « The three dimensions of Europe's Defense debate », *Policy Brief*, n° 24, *GMF (The German Marshall Fund of the United States)* juin 2018 ([www.gmfus.org/publications/three-dimensions-europes-defense-debate](http://www.gmfus.org/publications/three-dimensions-europes-defense-debate)).